

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2023

---

VISANT À RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'INTENSIFICATION  
ET L'EXTENSION DU RISQUE INCENDIE - (N° 1071)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE290

présenté par

M. Brosse, rapporteur pour avis au nom de la commission du développement durable et de  
l'aménagement du territoire

-----

### ARTICLE 5

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« un volet relatif »,

les mots :

« une partie relative ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.